



Rencontre CGT AREVA / APE Le 6 avril 2017

Présents : Jean Michel LANG, Jean-Luc MERCIER, Manu JOLY.

Ce rendez vous est à la demande de la CGT afin de faire le point avec les représentants de l'Etat de l'avancement de la recomposition du groupe AREVA.

Tout d'abord, il est ressorti plusieurs fois que toutes les décisions pourraient être remises en cause par le futur gouvernement.

Toutefois, l'APE affirme que le processus de recapitalisation/rachat de NP par EDF est quand même bien avancé et que les orientations et engagements présentés par l'Etat Français sur le sujet auprès de la commission européenne rendraient difficile le détricotage.

Il est tout de même reconnu que l'option optimale aurait été que tout soit bouclé et réalisé avant l'élection présidentielle.

Sur la recapitalisation, il ressort toujours les mêmes points que constitue la levée des conditions suspensives imposées par Bruxelles :

- Que la cuve de l'EPR soit acceptée par l'ASN et EDF.
Sur ce sujet, le groupe d'expert permanent devrait rendre son rapport en juin et l'ASN devrait pouvoir rendre son avis définitif d'ici début septembre 2017.
Point important : EDF n'est pas obligé d'avoir la décision de l'ASN pour levée la condition suspensive liée à la validation par l'ASN de ladite cuve.
- Qu'EDF donne des garanties sur la non concentration d'activité du fait du rachat d'ANP par EDF
Depuis plusieurs mois des échanges entre la commission européenne et EDF/AREVA/Etat sont faits afin de répondre aux questions posées. L'objectif étant qu'EDF dépose un dossier déjà traité par Bruxelles. Cela permettrait d'avoir une réponse européenne d'ici mi juillet 2017.

Sur les liaisons AREVA/EDF

Pour l'APE, les relations sont bonnes entre les deux entreprises. Les équipes AREVA NP et EDF sont alignées pour que le rachat d'AREVA NP se fasse bien avec une reprise totale des activités.

Sur la JV Nice, la lettre de Hollande de 2015 prévoyait sa création en amont du rachat de NP par EDF et elle serait de fait remise en cause en cas de non acquisition d'ANP par EDF.

Il nous a été confirmé qu'AREVA NP restait le seul propriétaire de l'ingénierie de la partie chaudière. La JV Nice porterait sur les autres parties de la centrale, génie civile, bâtiment réacteur.

Nous avons aussi abordé les effets néfastes du PDV sur les équipes rendant difficiles de réaliser les productions des usines.

Beaucoup de sites industriels sont en sous effectifs et que du fait des départs en nombre, il est nécessaire de recruter afin de pouvoir produire en toute sécurité mais que le transfert des compétences n'a pu se faire dans bien des cas.

L'APE a reconnu que depuis 2 ans, l'aspect social n'a été que peu suivi par ses services et qu'il était nécessaire de faire un point complet lors d'un CA AREVA à l'automne sur la réalité des départs.